

## **AVIS PUBLIC**

EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE FRANCE DUBUC, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LADITE MUNICIPALITÉ, QUE LES MEMBRES DU CONSEIL, LORS D'UNE SÉANCE ORDINAIRE QUI SERA TENUE LUNDI LE 6 MARS 2023 À 19:00 HEURES, À L'HÔTEL DE VILLE DE SAINTE-CROIX, STATUERONT SUR LA DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE SUIVANTE :

REQUÉRANT : YVON HAMEL pour GUILLAUME BOURGEOIS et ANNE-SOPHIE HAMEL

**NATURE ET EFFETS DE LA DEMANDE :**

LA DEMANDE VISE À AUTORISER LA CONSTRUCTION D'UN GARAGE ISOLÉ D'UNE HAUTEUR DE 7,163 MÈTRES, ALORS QUE LA HAUTEUR MAXIMALE AUTORISÉE EST DE 6 MÈTRES, ET CE EN VERTU DE L'ARTICLE 7.2.4 DU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 389-2007.

CETTE DEMANDE NE CAUSE AUCUN PRÉJUDICE APPARENT.

CETTE DEMANDE EST LOCALISÉE COMME SUIVIT :

NO. CIVIQUE: 5252, ROUTE MARIE-VICTORIN NO. (S) LOT(S): 5 265 338

TOUTE PERSONNE OU ORGANISME INTÉRESSÉ POURRA SE FAIRE ENTENDRE PAR LE CONSEIL RELATIVEMENT À CETTE DEMANDE DE DÉROGATION.

FAIT ET DONNÉ À SAINTE-CROIX CE SEIZIÈME JOUR DU MOIS DE FÉVRIER 2023

---

FRANCE DUBUC  
DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE

(CET AVIS EST PUBLIÉ AU MOINS 15 JOURS AVANT LA TENUE DE LA SÉANCE)

### **CERTIFICAT DE PUBLICATION :**

JE, SOUSSIGNÉE, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CROIX CERTIFIE SOUS MON SERMENT D'OFFICE :

AVOIR PUBLIÉ LE PRÉSENT AVIS PUBLIC EN AFFICHANT UNE COPIE À CHACUN DES DEUX ENDROITS DÉSIGNÉS PAR LE CONSEIL, JEUDI LE 16 FÉVRIER 2023, ENTRE 8:30 ET 16:30 HEURES ET PUBLICATION SUR LE SITE INTERNET AU [WWW.VILLE-SAINTE-CROIX.CA](http://WWW.VILLE-SAINTE-CROIX.CA).

EN FOI DE QUOI JE DONNE CE CERTIFICAT CE SEIZIÈME JOUR DU MOIS DE FÉVRIER 2023.

---

FRANCE DUBUC  
DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE